



Le Village Oies

Bulletin d'information de la Municipalité de Saint-Joachim

Vol-3 N° 4 Décembre 2013

Mot du maire

Chers citoyennes & citoyens,

Je m'en voudrais en cette première parution du bulletin municipal *Le Village Oies* depuis l'élection municipale du 3 novembre dernier, de ne pas vous remercier pour la réélection des membres de mon équipe, Messieurs Bruno Guilbault, Mario Godbout et Jean-François Labranche.

Merci aux candidats défaits lors de cette élection pour leur intérêt démontré concernant les affaires municipales.

Forts de votre appui, chers contribuables, nous avons déjà entrepris notre deuxième mandat, plus motivés que jamais à travailler pour votre bien-être ainsi qu'à mener à bien chacun des projets municipaux présents et futurs.

L'année 2014 sera surtout marquée par le remplacement de notre conduite d'amenée d'eau potable ainsi que de la construction d'un nouveau réservoir. Les délais lors de l'étude et l'analyse de notre dossier par la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) ont fait en sorte que nous avons dû retarder le début de ces travaux d'abord prévus pour l'automne 2013.

Nous prévoyons aussi en venir à une entente finale avec le promoteur du projet résidentiel du Faubourg du Cap Tourmente, situé juste à l'est de la rue Des Forges où près de 55

nouvelles propriétés pourraient y être érigées.

Bien évidemment, le projet de mini-centrale Hydro-Canyon ou tout autre projet de remplacement fera partie de notre agenda 2014 pour lequel nous mettrons les énergies nécessaires pour sa réalisation.

Voilà pour l'essentiel des grandes orientations 2014 de votre conseil municipal.

En terminant, je voudrais remercier tous les employés pour leur excellent travail, leur implication, leur sens des responsabilités et leur dévouement tout au long de cette année qui s'achève.

Merci également aux conseillers municipaux qui m'accompagnent dans cette lourde tâche d'administration de notre municipalité.

Finalement, merci à vous tous de faire de votre municipalité un lieu où il fait bon vivre et de vous impliquer si activement pour le bien-être de chacun.

Permettez-moi de vous souhaiter, à toutes et tous, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, un très Joyeux Noël et une Bonne Année 2014 qui verra se réaliser, je l'espère, vous souhaits les plus chers.

Marc Dubeau, maire

Dossier du déneigement – ce qu'il faut savoir !

En septembre 2012, le Conseil municipal a autorisé le directeur-général à signer au nom de la Municipalité de Saint-Joachim une entente inter-municipale avec la Ville de Beauré concernant le déneigement des rues et trottoirs de la municipalité.

Cette entente d'une durée de 3 ans, débutée à l'automne 2012, se terminera le 31 mai 2015. Dans cette entente il est stipulé :

- que les coûts nets sont répartis au prorata des kilomètres de rues à déneiger;
- que la Municipalité de Saint-Joachim n'aura pas à contribuer aux immobilisations de l'équipement de déneigement;
- que les risques d'hivers plus neigeux seront partagés en fonction des budgets d'opération;
- que la Ville de Beauré a fait l'acquisition d'un camion et du matériel de déneigement et que ces investissements sont amortis sur une période de 10 ans.

Au terme de cette première année d'opération, le Conseil municipal, suite à des questions posées par des citoyens, a décidé de répondre par un article dans son bulletin municipal.

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

Après une analyse soignée du dossier, il nous est malheureusement impossible de présenter en un simple tableau de 2 colonnes les coûts comparatifs et cela, pour les raisons suivantes :

1. puisque la Municipalité n'est pas allée en appel d'offres à la fin de l'entente avec l'entrepreneur privé (printemps 2012), nous ne pouvons comparer les coûts de l'entente de la Ville de Beaupré avec son comparable (soumission d'un entrepreneur privé) pour l'année 2012-2013;
2. l'entente avec la Ville de Beaupré et celle avec l'entrepreneur privé ne couvrent pas les mêmes services. Ainsi, avec l'entrepreneur privé, l'entente couvrait les services de déneigement des rues et des stationnements. Le déneigement, sablage et le déglacage des trottoirs étaient à la charge de la municipalité. De plus, pour l'année 2012-2013, le MTQ (Ministère des Transports du Québec) nous obligeait à ajouter un signaleur devant le souffleur pour effectuer le déneigement des trottoirs. Donc, une augmentation de coûts pour deux hommes en temps supplémentaire pour le déneigement des trottoirs la fin de semaine. Avec la Ville de Beaupré, l'entente couvre le déneigement des rues et trottoirs; seuls les stationnements sont à la charge de la municipalité;
3. l'entente avec la Ville de Beaupré est une entente à risques partagés (comme celle pour le service de protection incendie). Ainsi les coûts d'exploitation sont proportionnels à la rigueur de l'hiver. Un hiver plus neigeux coûtera plus cher et inversement un hiver moins neigeux, coûtera moins cher. Avec un entrepreneur privé, les coûts augmentent progressivement d'une année à l'autre.

En conclusion, ce que nous pouvons avancer, après une première année de l'entente avec la Ville de Beaupré, c'est que le Conseil municipal a pris une décision responsable dans ce dossier du déneigement. Nous avons opté pour un service d'excellente qualité avec une économie de l'ordre de 20 000\$ à 25 000\$ par année selon la rigueur de l'hiver.

Le Conseil municipal

Offres d'emplois

Surveillant-sauveteur à la piscine municipale :

La Municipalité de Saint-Joachim est à la recherche de candidat(e)s pouvant assumer la tâche de surveillant-sauveteur à la piscine municipale pendant la saison estivale 2014 pour un emploi à temps partiel à raison de 30 heures par semaine, du mardi au dimanche.

Pour occuper cet emploi, la personne doit être âgée de 16 ans et plus et doit posséder un certificat de surveillant-sauveteur.

Toute personne intéressée par ce poste doit communiquer avec le directeur-général de la municipalité M. Roger Carrier au 418 827-3755 ou par courriel à dq@saintjoachim.qc.ca.

Si vous, citoyens de Saint-Joachim, connaissez une personne de Saint-Joachim ou d'ailleurs qui pourrait être intéressée par ce poste, nous vous demandons s'il vous plaît de bien vouloir en aviser un membre du conseil ou bien communiquer avec l'administration municipale au #tél : 418 827-3755.

Animateur (trice) au parc municipal :

Le Conseil municipal souhaite embaucher un(e) élève de niveau secondaire ou post-secondaire intéressé(e) à travailler avec des enfants de 6 à 12 ans dans le cadre d'un emploi à temps partiel de mai à août 2014. Ce travail consiste à animer les jeunes qui utilisent les équipements sportifs et modules de jeux du parc municipal.

Si vous aimez travailler avec des enfants, si vous aimez planifier des activités sportives et récréatives, Si vous êtes une personne dynamique, alors cet emploi est pour vous.

De plus, bien que souhaitable, une expérience comme moniteur(trice) dans un camp d'été n'est pas obligatoire.

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, vous êtes prié(e) de communiquer avec le directeur-général de la municipalité M. Roger Carrier au 418 827-3755 ou par courriel à dq@saintjoachim.qc.ca.

Suite à votre demande d'emploi, une rencontre d'échange sur les attentes et exigences de la municipalité de même que sur les conditions de travail suivra afin d'établir les principales composantes du contrat.

Par Mario Godbout, conseiller municipal

H.L.M. de Saint-Joachim

Pour ceux intéressés par un logement au H.L.M. de Saint-Joachim, voici les critères de recevabilité :

Remplir le formulaire de demande de logement à loyer modique et y joindre les pièces justificatives des revenus du ménage ainsi que le bail actuel.



Date d'échéance de cet affichage le 31 janvier 2014.

Après cette date les listes des requérants seront établies ce qui nous permettra d'attribuer le(s) logement(s) selon la disponibilité.

Soyez assuré que ces dossiers demeureront confidentiels et que l'office n'exercera, dans l'attribution des logements, aucune discrimination contraire à la charte des droits et libertés de la personne.

Pour vous procurer le formulaire et pour tous autres renseignements contactez :

Sylvie Saillant, directrice, Tél. 418 827-5822

Élections municipales 2013

Le 3 novembre dernier, 52% des citoyens (1220) se sont prévalus de leur droit de vote pour élire MM. Bruno Guilbault au siège #1, Mario Godbout au siège #3 et Jean-François Labranche au siège #6 (les 3 candidats de l'Équipe Dubeau) avec les résultats suivants :

Siège # 1	B. Guilbault 73,9%	J. Vaillancourt 26,1%
Siège # 3	M. Godbout 76,8%	R. Tremblay 23,2%
Siège # 6	J.F. Labranche 58,0%	A. Tremblay 42,0%

Les élus de l'Équipe Dubeau désirent remercier la population de Saint-Joachim de leur appui en leur confiant la conduite des affaires municipales de Saint-Joachim pour un autre mandat de 4 ans.

Suite à des demandes de citoyens, le Conseil municipal publie les coûts des élections municipales 2013 :

Salaires + bénéfices marginaux :	5 960,00 \$
Matériel + lunchs :	1 443,00 \$
Total :	7 403,00 \$

Le Conseil municipal

NOËL 2013 dans l'Unité pastorale de la Côte-de-Beaupré

**Réjouissons-nous. Dieu habite notre temps.
Il prépare un monde nouveau. La lumière brille sur la terre.
« Oui, un enfant nous est né, un fils nous a été donné;
on proclame son nom : Merveilleux-Conseiller,
Dieu-Fort, Père-à-Jamais, Prince-de-la-Paix. »
(Isaïe 9 :5)**

Pour vous faciliter l'accueil de cette Bonne Nouvelle, nous vous proposons de participer aux célébrations du temps des Fêtes dont voici l'horaire :

24 décembre (Mardi Veille de Noël)

Saint-Joachim : 19h00 (enfants) et 22h00

St-Tite-des-Caps: 21h00

St-Ferréol: 17h (enfants); 19h00 et 20h30

Château-Richer : 21h30

Ste-Anne-de-Beaupré : 19h00 (enfants), 21h00 et Minuit

N.D. du St-Rosaire (Beaupré) : 20h00

Chapelle St-Achillée : 21h30 et 23h00

25 décembre NOËL (Mercredi)

Messes à 7h10 (TV), 9h30, 11h00 et 12h30
à la Basilique de Ste-Anne-de-Beaupré

Samedi 28 décembre :

16h00 : Messes à Beaupré et Château-Richer

Dimanche 29 décembre :

Messe 9h00 : St-Tite-des-Caps

Ste-Anne: Messes 8h00, 9h30, 11h00, 12h30 et 17h00

St-Joachim : Messe 10h30 et St-Ferréol 10h45

Mardi 31 décembre :

16h00 : Messes à Beaupré et Château-Richer

Mercredi 1^{er} Janvier 2014 : JOUR DE L'AN

Messe 9h00 : St-Tite-des-Caps

Basilique Ste-Anne Messes 7h10 (TV), 9h30, 11h00, 12h30

St-Joachim : Messe 10h30 St-Ferréol: Messe 10h45

**JOYEUX NOËL À VOUS TOUS!
BONNE, HEUREUSE ET SAINTE ANNÉE 2014
ET QUE LA SANTÉ SOIT AU RENDEZ-VOUS !**

*Vos prêtres Jacques et Raymond
Les membres des Équipes d'Animation locales
Les membres des Assemblées de Fabrique*

Écocentre — Horaire d'hiver

Nous vous rappelons qu'à partir du mois de décembre jusqu'au mois d'avril, l'Écocentre ouvrira ses portes de 12h à 15h les 2^e samedis du mois soit : 14 décembre; 11 janvier; 8 février; 8 mars et 12 avril.

À partir du samedi 20 avril, ce sera l'horaire d'été : ouvert tous les samedis de 9h à 17h et le mercredi, de 16h00 à 19h00.

Sécurité civile – Les vents violents...comment s'y préparer !

Les orages, tempêtes d'hiver, microrafales et les tornades se caractérisent souvent par des vents violents qui peuvent causer des dégâts importants et même provoquer des décès.

Il faut s'y préparer en ayant chez soi les articles essentiels tels que de l'eau potable, de la nourriture non périssable, un ouvre boîte manuel, une radio à piles avec piles de rechange, etc. Vous trouverez une liste plus exhaustive dans le manuel « *La Nature ne pardonne pas* » que la municipalité vous a fait parvenir en juin dernier. Vous pouvez vous procurer ce guide au secrétariat municipal.

En cas d'alerte de vents violents, se préparer veut aussi dire de ramasser les branches d'arbres sur son terrain, d'attacher solidement tout ce que le vent pourrait emporter comme les meubles de jardin, barbecue, poubelles, auvent et abri d'auto. Et, en cas d'arbres à proximité des fils électriques, vous pouvez communiquer cette information à Hydro-Québec.

Nous voulons également vous informer que dans le cadre de la mise en place du plan d'urgence, la Municipalité vient de signer une entente avec la Croix-Rouge canadienne. Cette entente vise à assurer des services de première ligne en cas de sinistre majeur. Dans un prochain numéro du Village'Oies, nous vous fournirons plus de détails de cette entente d'une durée de trois ans.

Lawrence Cassista et Jean-François Labranche, conseillers, Roger Carrier, coordonateur



2^e Édition du Brunch honorifique des bénévoles

*« Dans un monde où le temps s'enfuit à toute allure,
Dans un monde où l'argent impose sa culture,
Dans un monde où, parfois, l'indifférence isole,
Les anges existent encore ; ce sont les bénévoles. »*

Extrait du site : <http://www.chezmaya.com/cc/benevoles.htm>

La Municipalité de Saint-Joachim a souligné de façon particulière l'apport de nos bénévoles qui chaque jour, participent et contribuent au mieux-être des concitoyennes et citoyens de notre communauté.

En reconnaissance de leur implication auprès d'une vingtaine d'organismes communautaires, le Conseil municipal a organisé le 14 octobre dernier, un *Brunch honorifique des bénévoles* dans le cadre du Festival de l'Oie des Neiges.

Lors de cette 2^e édition, 94 bénévoles accompagnés de 56 adultes et enfants sont venus participer à la nomination de notre bénévole de l'année 2013 : **Monsieur Jean-Marie Martineau**. Monsieur Martineau a reçu le *Trophée Madeleine Bouchard* qui a été sans aucun doute, une grande bénévole tant dynamique que dévouée. De plus, son nom s'ajoutera à la plaque souvenir des bénévoles de l'année exposée à l'hôtel de ville. Bravo M. Martineau pour toutes ces années de bénévolat.

Le choix du bénévole de l'année s'est fait par tirage au sort parmi les vingt nommé(e)s dont les noms nous ont été fournis par les responsables de chacun des organismes communautaires sollicités.

Nous aimerions remercier tous ces bénévoles et accompagnateurs ainsi que tous les citoyens dont votre participation est une marque de reconnaissance fort appréciée. Un merci spécial à toute l'équipe du Festival de l'Oie des Neiges pour leur aide et leur support qui a permis de faire sans conteste une réussite de cette activité.

Merci et à l'an prochain.

*Par : Marie-Claude Boudreau, conseillère
Mario Godbout, conseiller*



*M. Marc Dubeau, maire de Saint-Joachim
M. Jean-Marie Martineau, bénévole 2013
Madame Gisèle Dionne, bénévole 2012*

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Par Jean-François Labranche, Lawrence Cassista, conseillers, Mario Boulianne, contremaître et Roger Carrier, directeur général

Suivi du renouvellement de nos infrastructures pour l'eau potable

Pour faire suite à l'article de septembre dernier, la décision de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) a rendu sa décision à la fin novembre. La CPTAQ refuse notre demande de faire usage autre qu'agricole sur le lot 228 appartenant aux Entreprises LT et demeure sur sa position pour permettre l'installation du futur réservoir sur le lot 226 plus à l'est de l'emplacement proposé par nos ingénieurs. Procéder à l'installation de ce nouveau réservoir à cet endroit n'est pas économiquement viable (500 000\$ de plus que le coût initial). Devant cette situation, la municipalité a été dans l'obligation de résilier le contrat des travaux avec l'entrepreneur « ALLEN CONSTRUCTION ».

Nos ingénieurs travaillent actuellement pour relocaliser ce futur réservoir près de nos installations actuelles. De plus, bénéficiant d'une subvention de 600 000\$ de la TECQ (Taxe sur l'Essence Canada-Québec), nous entreprendrons dès ce printemps les travaux de réfection de la conduite d'amenée de l'eau potable à notre réseau de distribution.

Embauche d'un adjoint au contremaître municipal

Suite au départ de Guy Bolduc, nous avons entrepris un processus de recrutement pour combler ce poste. Nous avons reçu 22 candidatures et c'est finalement M. André Gauthier qui a été retenu. M. Gauthier sera l'adjoint du contremaître municipal M. Mario Boulianne. Son profil professionnel correspond bien à nos besoins. Quoi qu'autonome, il recevra les formations spécifiques au cours des prochains mois sur le traitement de l'eau potable.

Merci à tous ceux qui ont démontré un intérêt à ce poste. Merci à Guy Bolduc et bon succès dans vos nouveaux défis.

Voirie

Comme à chaque automne, nos employés municipaux s'affairent au nettoyage des réservoirs et rinçage du réseau d'aqueduc. De même des travaux de nettoyage de certains fossés et l'installation de grillage de rue pour capter l'eau pluvial sur la rue des Pins et au Cap Tourmente ont aussi été effectués.

Depuis septembre, notre contremaître municipal possède un téléphone intelligent. Combiné à la télémétrie, ce nouvel appareil lui permet d'assurer les suivis et corrections nécessaires sur les niveaux des différents réservoirs, les débits d'entrée d'eau au coffre, la consommation, la pression sur le réseau, le PH et le taux de chlore directement à partir de son téléphone. Grâce à ce nouvel outil, dès qu'une alarme est déclenchée, notre contremaître peut intervenir de façon rapide et efficace peu importe où il se trouve. L'acquisition de ce téléphone est malgré tout une économie de 20\$ par mois pour la municipalité comparativement à l'ancien forfait.

HÔTEL DE VILLE - PÉRIODE DES FÊTES 2013

Veillez prendre note que les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés pour la période des fêtes du 23 décembre 2013 au 5 janvier 2013 inclusive-ment. En cas d'urgence, vous pouvez rejoindre le service des travaux publics au 418 827-5172.

Rappel — Services SPCA

Depuis décembre 2012, la SPCA Charlevoix est le maître d'œuvre ayant entre autres le mandat de :



- de procéder au recensement des animaux domestiques;
- de gérer les plaintes des citoyens;
- de s'occuper du gardiennage des animaux capturés.

Pour la cueillette d'animaux errants :

Sans frais 1-855-570-7354
Refuge : 418 665-9319

Camp d'été intermunicipal 2014

Si votre enfant a des besoins particuliers et qu'il doit être accompagné par un moniteur spécialisé au camp d'été 2014, il y a un formulaire à compléter.

La date limite est le 14 mars à midi.

Pour davantage d'informations, veuillez communiquer avec le directeur des loisirs de la Ville de Beau-pré, Monsieur Gilles Carrier,

au 418 827-4541 ou à
gilles.carrier@villedebeaupre.com.

Par Gilles Carrier, directeur des loisirs de la Ville de Beau-pré

Fête d'hiver



Soirée de patinage aux flambeaux



Venez célébrer les joies de l'hiver en famille, entre amis à la patinoire!

Bonhomme Carnaval sera de la fête !

Il viendra nous rendre visite vers 20h



Le Conseil municipal

La traditionnelle soirée de patinage aux flambeaux aura lieu le vendredi 7 février.

Afin de ne pas manquer cette activité, inscrivez dès maintenant cette date à votre agenda.

Les activités débuteront à 18h30.

Animation, maquillage pour enfants, spectacle, chocolat chaud, dégustation d'un gâteau et plaisir sont au programme.

Au plaisir de vous y voir !

Ça bouge à votre bibliothèque !

Le 6 octobre dernier a eu lieu la lecture de contes portant sur le sujet des pompiers. Une cinquantaine d'enfants y ont assisté. Ensuite, tous se sont dirigés pour la visite de la caserne. Les enfants ont eu bien du plaisir.



Une autre animation de conte a eu lieu le 8 décembre pour les enfants. Lecture de contes sur Noël, dégustation de biscuits, cadeaux mais surtout la visite du Père Noël... Tous étaient enchantés.

Un gros merci à tous les bénévoles qui travaillent avec cœur et générosité afin de rendre la lecture encore plus magique pour nos jeunes.

Surveillez la prochaine animation

Du nouveau à votre bibliothèque!

Livres numériques

À compter du 1^{er} décembre 2013, les abonnements aux livres numériques seront disponibles. Vous devez être membre pour en profiter.



Informez-vous auprès de nos bénévoles au (418) 827-8483

Par Marie-Claude Bourbeau, conseillère

CONFÉRENCES À LA BIBLIOTHÈQUE LA PLUME D'OIE

HIVER-PRINTEMPS 2014

- **Le mardi, 21 janvier de 19 h à 20 h :**
Ma boîte à outil santé (12 ans et plus)

L'activité est gratuite, elle est financée par Côte-à-Côte en action.
- **Le mardi, 18 février de 18 h 30 à 20 h 30 :**
La photographie de voyage (16 ans et plus)

Coût : 10 \$/personne ou 5 \$/ personne (résident de 17 ans et moins)
- **Le mardi, 18 mars de 19 h à 20 h 30 :**
Les oiseaux au Québec (18 ans et plus)

Coût : 5 \$/personne
- **Le dimanche, 6 avril de 9 h à 11 h 30 :**
Mme Poule (**Pour enfants de 3 à 8 ans**)

L'activité est gratuite
- **Le mardi, 15 avril de 19 h à 20 h 30 :**
L'expérience vins et chocolats (18 ans et plus)

Coût : 10 \$/personne

Inscriptions :

Pour les activités gratuites, appelez au 418 827-4541

20^e Édition du Festival de l'Oie des Neiges

Du 11 au 14 octobre dernier, la Municipalité de Saint-Joachim vibra au rythme de la 20^e édition du Festival de l'Oie des Neiges. Plusieurs activités et animations avaient lieu dans plusieurs secteurs dont la Réserve Nationale de la Faune, au Centre d'Initiation au Patrimoine « La Grande Ferme » ainsi qu'à Place Festival.



Le Festival de l'Oie des Neiges a connu encore cette année, un franc succès sur toute la ligne. Le comité organisateur et les bénévoles désirent remercier le Maire de la Municipalité de Saint-Joachim qui a agit à titre de Président d'honneur de la 20^e édition, les membres du conseil pour leur appui ainsi que vous, chers citoyens qui avez participé aux différentes activités qui se sont déroulées toute la fin de semaine de l'Action de Grâce. Merci et à l'an prochain pour la 21^e édition qui se déroulera du 10 au 13 octobre 2014.

Gagnants des tirages :

- 1er Prix - 1 000\$ - Caisse Desjardins Mont Ste-Anne : M. Philippe Duchesne de Beaupré
- 2e Prix - 1 000\$ - Ameublement Tanguay : M. Mario Moore de St-Malachie
- 3e Prix - Hébergement au Château Mont Sainte-Anne : Mme Estelle Giguère de Ste-Anne-de-Beaupré
- 4e prix - Bon d'achat de 200\$ chez IGA : Mme Monique Bruneau de St-Tite-des-Caps

Par Lucie Racine et Lawrence Cassista, président de la 20^e édition

Horaire quotidien pour la patinoire et l'anneau de glace

2013-2014

JOUR	PATINAGE LIBRE	HOCKEY JEUNES	
		HOCKEY JEUNES	HOCKEY JEUNES
LUNDI	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	20h00 à 22h00
MARDI	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	ADULTES*
MERCREDI	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	20h00 à 22h00
JEUDI	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	20h00 à 22h00
VENDREDI	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	20h00 à 22h00
SAMEDI	13h00 à 16h00	13h00 à 14h30	14h30 à 16h00
DIMANCHE	13h00 à 16h00	13h00 à 14h30	14h30 à 16h00
	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	20h00 à 22h00

*

**HOCKEY ORGANISÉ
POUR LES ADULTES**

MARDI

20h00 à 22h00

Période des Fêtes

La patinoire et l'anneau de glace seront ouverts à tous les jours durant la période des fêtes, du lundi au vendredi de 13h00 à 16h00 et de 18h00 à 22h00, à l'exception des 25 décembre 2013 et 1er janvier 2014 où il n'y aura pas de patinage de la journée. Cependant, les 24 et 31 décembre les gens pourront patiner de 13h00 à 16h00.

Journées pédagogiques

La patinoire et l'anneau de glace seront ouverts en après-midi, de 13h00 à 16h00 lors des journées pédagogiques.

MESSAGE DU COMITÉ DE BIENFAISANCE

Le temps des fêtes est arrivé. C'est un temps de réjouissances mais aussi un temps de partage avec celles et ceux que la vie a moins choyés.

Le comité de bienfaisance de Saint-Joachim fait appel à votre générosité coutumière afin que nous puissions venir en aide aux familles moins favorisées de notre paroisse. Par votre don vous participez au mieux-être des gens de notre collectivité.

Vous pouvez faire parvenir vos dons en tout temps aux responsables du comité de bienfaisance. Merci de votre générosité et de Joyeuses Fêtes.



Gisèle Duchesne, 64 Chemin du Cap-Tourmente 418 827-4690
Micheline Blouin, 67 Chemin du Cap-Tourmente 418 827-4626